

## **PRESENTATION DE LA SOCIETE**

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930DT composé de 2.307.693 actions de 10 DT chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex BP 667
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Téléphone** : +216 70 255 000
- **Fax** : +216 71 132 300
- **E-mail** : [star@star.com.tn](mailto:star@star.com.tn)
- **Site Web** : [www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)

## *CONSEIL D'ADMINISTRATION*

**M. Samir MLAOUHIA**

**Président Du Conseil d'Administration**

---

Mme Najoua KHRAIEF

Présidence du Gouvernement

Mme Asma MESSAOUDI

Ministère des Finances

M Mohamed CHOUUIKHA

Société Tunisienne de Banque

### **Administrateurs Représentant Groupama Holding Filiales et Participations**

---

M. Olivier PEQUEUX

M. YU-YI FANG

M. Didier LALUET

M. Habib KARAOULI

### **Administrateurs Représentant Les Actionnaires Privés**

---

M. Aymen BEN AYED

### **Administrateurs Représentant Les Petits Porteurs**

---

M. Ezzeddine EL KADHI

### **Administrateurs indépendants**

Mme Amina BOZGUENDA ZEGHAL

M. Anis ALLOUCHE

### **Commissaires aux Comptes**

---

M. Med Hedi KAMMOUN

Cabinet "MAZARS"

---

<b>FAITS MARQUANTS</b>	<b>2</b>
<b>I. PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>I- 1- CONJONCTURE 2021</b>	<b>3</b>
<b>1-A- INTERNATIONALE</b>	<b>3</b>
<b>1-B- NATIONALE</b>	<b>4</b>
<b>I-2- LE MARCHÉ DES ASSURANCES ET LA POSITION DE LA STAR</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ EN 2021</b>	<b>6</b>
<b>I- ACTIVITÉ ET RESULTATS</b>	<b>6</b>
<b>A- ACTIVITÉ TECHNIQUE</b>	<b>6</b>
<b>A-1- LES PRIMES ACQUISES</b>	<b>6</b>
<b>A-2- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>7</b>
<b>A-3- LES CHARGES DE SINISTRES</b>	<b>8</b>
<b>A-3-1 LES SINISTRES RÉGLÉS</b>	<b>8</b>
<b>A-3-2 LES PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER</b>	<b>9</b>
<b>A-4- RESULTAT DES CÉSSIONS</b>	<b>12</b>
<b>A-5- DÉTAIL PAR BRANCHE</b>	<b>13</b>
<b>ASSURANCE AUTOMOBILE</b>	
<b>ASSURANCE RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</b>	
<b>ASSURANCE INCENDIE</b>	
<b>ASSURANCE TRANSPORT</b>	
<b>ASSURANCE AVIATION</b>	
<b>ASSURANCE VIE</b>	
<b>ASSURANCE GROUPE MALADIE</b>	
<b>GESTION DES DOSSIERS ACCIDENT DE TRAVAIL</b>	
<b>AFFAIRES ACCEPTÉES</b>	
<b>B- LES CHARGES DE GESTION</b>	<b>16</b>
<b>C- LES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>20</b>
<b>D - RESULTATS DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>20</b>
<b>E- RATIOS DE GESTION PRUDENTIELLE</b>	<b>17</b>
<b>E-1- ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET ACTIFS DE REPRÉSENTATION</b>	<b>17</b>
<b>E-2- MARGE DE SOLVABILITÉ</b>	<b>18</b>
<b><u>LES ÉTATS FINANCIERS</u></b>	
<b><u>LES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS</u></b>	

## **FAITS MARQUANTS**

*L'analyse des principaux indicateurs d'activité de notre groupe fait ressortir ce qui suit :*

- *Le bilan clos au 31 Décembre 2021 totalise 1 360,732 M€ contre 1 324,784 M€ au 31 Décembre 2020 avec une augmentation de 2,7%.*
- *La situation au 31 Décembre 2021 dégage un bénéfice net d'impôt de 21,056 M€ contre un bénéfice de 16,398 M€ au 31 Décembre de l'exercice précédent.*
- *Les primes acquises s'élèvent à 368,646 M€ en 2021 contre 362,724 M€ en 2020 en évolution de 1,6%.*
- *Les charges des sinistres des affaires directes et acceptées s'élèvent à 303,994 M€ en 2021 contre 293,173 M€ en 2020 soit une hausse de 3,7%.*
- *Des charges de gestion en évolution de +1,466 M€ (+1,2%) se situant à 124,254 M€ contre 122,788 M€ en 2020, dont des frais de fonctionnement de 75,161 M€ contre 77,730 M€ en 2020, soit une baisse de 3,3%, et ils représentent 20,4% des primes acquises contre 21,4% en 2020.*
- *Un montant des placements inscrits au bilan en progression de +12,518 M€ (+1,3%) avec une enveloppe de 964,332 M€ contre 951,814 M€ en 2020.*
- *Des revenus financiers 'avant prélèvement de la retenue à la source' en évolution +5,854 M€ (+6,86%) cumulant une somme de 91,145 M€ contre 85,291 M€ en 2020.*
- *Un taux de rendement des actifs financiers nets au même niveau que l'année précédente soit 9%.*

- Une marge de solvabilité réelle en amélioration continue totalisant 335,203 MD avant résultat de l'exercice contre 325,027 MD en 2020, et représentant 4,4 fois la marge de solvabilité réglementaire.
- Les engagements techniques (provisions techniques brutes de recours) ont enregistré une augmentation de 28,333 MD en passant de 828,584 MD en 2020 à 856,917 MD au 31 Décembre 2021.
- Des actifs admis en représentation en progression de 22,589 MD pour atteindre un total de 1.026,990 MD contre 1.004,401 MD en 2020, soit un taux de représentation des engagements techniques de 119,85% contre 112,22% en 2020.

## I. PREAMBULE

### I- 1- CONJONCTURE 2021<sup>1</sup>

#### I-A- INTERNATIONALE

La crise de la pandémie du COVID 19, dans le monde a pesé lourdement sur l'évolution de croissance économique qui est estimée à 5,9% pour 2021.

Les perspectives de l'économie mondiale ont été révisées à la baisse pour 2022 à 4,4% suite à la propagation rapide du variant « Omicron » et l'instauration des mesures de confinement dans plusieurs pays, en plus de la levée des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans certaines économies et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Pour l'année 2023, la croissance devrait atteindre 3,8% et reste tributaire de l'amélioration attendue de la situation sanitaire dans la plupart des pays d'ici la fin de 2022.

Dans les pays avancés, le FMI prévoit le ralentissement de la croissance économique qui devrait atteindre 3,9% en 2022 et 2,6% en 2023 contre des prévisions initiales de 4,5% et 2,2% respectivement.

S'agissant des Etats Unis, le taux de croissance économique a été révisé à la baisse pour revenir à 4% en 2022 contre une estimation antérieure de 5,2% à cause des incertitudes autour de l'adoption du programme budgétaire « Build Back Better » et du retrait anticipé des mesures d'accompagnement monétaires exceptionnelles et la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Dans la zone Euro, le taux de croissance du PIB est estimé à 3,9% en 2022, soit une révision à la baisse de 0,4% par rapport à ce qui a été prévue auparavant, et à 2,5% en 2023 %.

---

<sup>1</sup>Source : BCT - Périodique de Conjoncture N°134- Janvier 2022

*Dans les économies émergentes et en développement, le taux de croissance est révisé à la baisse et atteindrait 4,8% en 2022 et 4,7% en 2023.*

*En plus, la majorité des indices des prix internationaux de produits de base, ont enregistré une hausse en décembre 2021 en comparaison avec leurs niveaux enregistrés au même mois de l'année précédente. Cette hausse a concerné principalement, les prix des engrais chimiques, de l'énergie, et à moindre degré ceux des produits alimentaires et des métaux.*

*De leur côté, les principaux indices boursiers, se sont orientés à la hausse en 2021. Les indices américains « Dow Jones » et « Nasdaq » se sont accrus de 18,7%, de 21,4% respectivement, l'indice japonais « Nikkei » s'est inscrit en hausse de 4,9% et l'indice français « CAC40 » a augmenté de 28,9%.*

*Par ailleurs, Les marchés des changes internationaux ont été marqués en 2021 par une légère dépréciation de la devise européenne vis-à-vis du dollar américain.*

### **I-B- NATIONALE**

*Sur le plan national, après la forte contraction en 2020, les prévisions de la croissance économique tablent sur une reprise pour l'année 2021 suite à l'amélioration de l'activité dans la majorité des secteurs à l'exception du secteur de l'agriculture et pêche (-5,4%).*

*Les principaux indicateurs de l'économie nationale affichent en 2021 :*

- *Un taux de croissance de l'ordre de +2,9% contre -9,2% en 2020.*
- *Un taux d'inflation à 5,7% contre 5,6% en 2020.*
- *Un déficit de la balance des paiements courants soldé à 6,3% du PIB contre 6,1% l'an passé.*
- *Des avoirs nets en devises couvrant l'équivalent de 133 jours d'importation contre 162 jours à la fin de l'année 2020.*
- *Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen de 6,25% en décembre 2021 contre 6,12% en 2020.*
- *Une appréciation du dinar Tunisien de 0,5% en termes de moyennes annuelles face au dollar américain et dépréciation de 2,7% vis-à-vis de l'euro.*
  
- *Le secteur des assurances a enregistré au courant des trois premiers trimestres de l'année 2021 un volume de primes émises en évolution de 7%, estimé à 2 209,4 MD<sup>2</sup> (dont 42,7% en Automobile) et un total des indemnisations en hausse de 23,2% pour atteindre environ 1 041,5 MD (dont 43,2% pour la branche Automobile).*

<sup>2</sup> Source : CGA Statistiques Trimestrielles provisoires- au 30/09/2021

<sup>3</sup> Source : FTUSA Rapport annuel 2020

## **I-2- LE MARCHE DES ASSURANCES ET LA POSITION DE LA STAR<sup>3</sup>**

*Au terme de l'exercice 2020, le secteur des assurances (affaires directes et acceptations) a enregistré une croissance des primes émises de 6,53% (+157,7MD) par rapport à 2019.*

*La STAR participe toujours avec la part de marché la plus importante de 14% contre 15,5% en 2019. Son concurrent immédiat détient 10,9% (y compris la branche vie) de part de marché.*

### **EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS STAR / MARCHE**

En 1000 dinars	2019		2020		2021	
Indicateurs	Marché	STAR	Marché	STAR	Marché Au 30/09	STAR
	[1]		[1]		[2]	
Primes Emises Nettes	2 414 358	374 867	2 572 083	361 394	2 209 400	368 162
Evolution	7,22%	4,50%	6,53%	-3,59%	7,00%	1,87%
Part STAR		15,53%		14,05%		
Sinistres Réglés	1 424 035	289 182	1 353 170	226 333	1 041 500	253 165
Evolution	11,56%	9,67%	-4,98%	-21,73%	23,20%	11,85%
Part STAR		20,31%		16,73%		
Charges des sinistres	1 763 547	300 200	1 792 955	293 173	ND	303 994
Evolution	-1,03%	-9,69%	1,67%	-2,3%		3,69%
Part STAR		17,02%		16,35%		
Actifs Financiers	6 045 010	865 538	6 534 100	1 004 401	ND	1 058 246
Evolution	11,23%	4,51%	8,09%	16,04%		5,36%
Part STAR		15,39%		15,37%		
Revenus Financiers	298 653	77 298	297 943	85 291	ND	91 145
Evolution	24,20%	25,57%	-0,24%	10,34%		6,86%
Part STAR		25,88%		28,63%		

<sup>[1]</sup> Source : FIUSA Rapport annuel 2020

<sup>[2]</sup> Source : CGA Statistiques Trimestrielles provisoires- au 30/09/2021

Les charges sinistres, enregistrent une baisse de 1% pour atteindre 1.792,955 MD en 2020. La STAR y a participé à concurrence de 293,173 MD, avec une baisse de 2,3% par rapport à l'année précédente, soit 16,3% du total marché.

A propos des résultats, le secteur a enregistré, en 2020, une amélioration du résultat technique de +102,9MD par rapport à 2019, (-1,527 MD pour la STAR).

Les bilans consolidés des entreprises d'assurances en Tunisie dégagent à fin 2020, un résultat bénéficiaire de 231,547 MD (16,398 MD pour la STAR).

# RAPPORT ANNUEL INDIVIDUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE EN 2021

## I- ACTIVITE ET RESULTATS

### A-ACTIVITE TECHNIQUE

#### A-1- LES PRIMES ACQUISES

Avec l'adoption d'une politique sélective des risques, conjuguée avec une meilleure dynamisation du réseau commercial, la société a pu réaliser au terme de l'exercice 2021 un volume de primes acquises de l'ordre de 368,646 M $\mathcal{D}$  contre 362,724 M $\mathcal{D}$  l'année précédente, soit une hausse des primes de 5,922 M $\mathcal{D}$  (+1,63%).

Par métier, le détail des primes acquises est comme suit :

#### PRIMES ACQUISES

Unité : 1000 DT BRANCHE	Primes Acquises		Evolution
	2020	2021	2021
Automobile	201 459	198 546	-1,45%
Groupe Maladie	85 712	85 353	-0,42%
Incendie	12 351	12 822	3,82%
Risques Techniques et Divers	15 178	15 832	4,31%
Transport et Aviation	13 994	17 747	26,82%
Acceptations	1 763	2 098	19,00%
Total Affaires Non Vie	330 457	332 398	0,59%
Vie	32 267	36 248	12,34%
Total Général	362 724	368 646	1,63%

L'assurance Automobile enregistre des primes acquises en régression de 2,913 M $\mathcal{D}$  (-1,45%), soit une enveloppe de 198,546 M $\mathcal{D}$  contre 201,459M $\mathcal{D}$  en 2020.

Les assurances des personnes affichent une évolution de leurs primes acquises de 3,622 M $\mathcal{D}$  (+3,07%) qui se situent à 121,601 M $\mathcal{D}$  au terme de l'année 2021 contre 117,979 M $\mathcal{D}$  l'année précédente.

L'assurance Groupe Maladie enregistre une légère baisse des primes de l'ordre de 0,359 M $\mathcal{D}$  (-0,42%) en atteignant un total de l'ordre de 85,353 M $\mathcal{D}$  contre 85,712 M $\mathcal{D}$  en 2020.

L'assurance Vie affiche une progression de ses primes de 12,34% pour s'établir à 36,248 M $\mathcal{D}$  contre 32,267 M $\mathcal{D}$  l'année précédente.

Les assurances Transport réalisent une évolution des primes acquises de 3,753 M $\mathcal{D}$  (+26,82%) en cumulant un total de 17,747 M $\mathcal{D}$  contre 13,994 M $\mathcal{D}$  en 2020.

L'assurance **Transport Maritime** affiche une hausse de ses primes de 4,592 MD (+52,95%), soit un total de 13,266 MD contre 8,674 MD l'année précédente.

L'assurance des **risques Aviation** enregistre une régression de 15,78% pour se situer à 4,481 MD contre 5,320 MD en 2020.

Les assurances **dommages aux biens des particuliers et des entreprises (I.R.T.D.)** affichent un accroissement des primes de 4% pour s'établir à 28,654 MD contre 27,529 MD en 2020.

L'assurance des **Risques Techniques et Divers** enregistre une évolution de ses primes de 4,3% en totalisant 15,832 MD contre 15,178 MD l'année précédente.

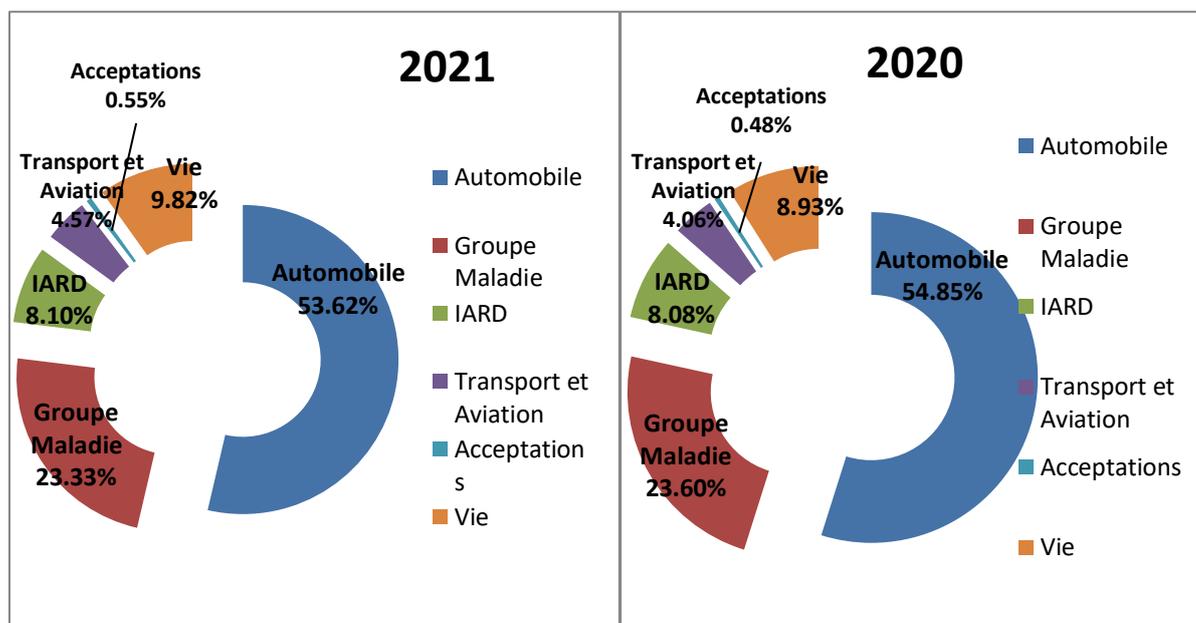
Quant à l'assurance des **risques Incendie**, elle réalise une hausse de 0,471 MD (+3,82%) de ses primes en s'élevant à 12,822 MD contre 12,351 MD une année auparavant.

## A-2- STRUCTURE DU PORTFEUILLE

L'assurance Vie enregistre une amélioration de 0,89 point de sa part dans la structure du portefeuille global et s'établit à 9,82% contre 8,93% en 2020.

Les assurances non-vie se situent à 90,18% du portefeuille global contre 91,07% l'année précédente.

### Structure du Portefeuille/ Chiffre d'Affaires



### A-3- LES CHARGES DE SINISTRES

L'exercice 2021 supporte des charges de sinistres en hausse de 3,69% (+10,821 MD) soit un total de l'ordre de 303,994 MD contre 293,173 MD en 2020.

Rapportées aux primes acquises, le total des charges de sinistres représente 82,5% contre 80,8% en 2020.

#### CHARGES SINISTRES

Unité : 1000 DT BRANCHE	Charges Sinistres		Evolution 2021	S/P 2021
	2020	2021		
Automobile	172 451	174 671	1,29%	87,98%
Groupe Maladie	76 427	82 324	7,72%	96,45%
Risques Techniques et Divers	14 196	8 902	-37,29%	56,23%
Incendie	8 776	9 719	10,75%	75,80%
Transport et Aviation	7864	5 679	-27,78%	32,00%
Acceptations	555	1 284	131,31%	61,22%
Accident de travail	1 074	492	-54,22%	0,15%
Total Aff. Non Vie	281 342	283 072	0,61%	85,16%
Vie	11 831	20 923	76,84%	57,72%
Total Général	293 173	303 994	3,69%	82,46%

#### A-3-1 LES SINISTRES REGLES

Au terme de l'exercice 2021, le total des sinistres réglés enregistre une hausse de 26,831 MD (+11,85%) pour atteindre 253,165MD contre 226,333 MD en 2020.

Tenant compte des autres prestations et frais payés, le total des indemnités enregistre une augmentation de 15% et s'élève à 281,222 MD contre 244,483 MD enregistrées en 2020.

#### LES SINISTRES REGLES PAR BRANCHE

Unité 1000 DT BRANCHE	Sinistres réglés		Evolution 2021
	2020	2021	
Automobile	134 411	137 892	2,59%
Groupe Maladie	67 416	79 325	17,66%
Inc. Risques Techniques et Divers	13 314	13 881	4,26%
Transport & Aviation	2079	8 029	286,29%
A T & Acceptations	705	1 137	61,26%
Affaires Non Vie	217 925	240 265	10,25%
Vie	8 408	12 899	53,41%
<b>Total Général</b>	<b>226 333</b>	<b>253 165</b>	<b>11,85%</b>

### A-3-2 LES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Au terme de l'exercice 2021, les provisions pour sinistres à payer (avant recours) s'élèvent à un total de l'ordre de 654,587 MD contre 631,970 MD en 2020 soit une augmentation de l'ordre de 22,617 MD (+3,58%).

#### LES P.S.A.P. PAR BRANCHE

Unité : 1000 DT BRANCHE	Provisions pour Sinistres à Payer		Evolution 2021
	2020	2021	
Automobile	486 889	509 223	4,59%
Groupe Maladie	19 360	16 106	-16,81%
Inc. Risques Techniques et Divers	61 253	62 535	2,09%
Transport & Aviation	37 362	33 845	-9,41%
A T & Acceptations	5 561	5 045	-9,28%
Affaires Non Vie	610 424	626 754	2,68%
Vie	21 545	27 832	29,18%
<b>Total Général</b>	<b>631 970</b>	<b>654 587</b>	<b>3,58%</b>

### A-4- RESULTAT DES CESSIONS

Le résultat des affaires en réassurance se situe au terme de l'exercice 2021 à -12,667 MD contre

-9,889 MD en 2020.

Le taux de cession des primes se situe ainsi à 10,5% contre 9,8% en 2020. Les commissions perçues sur les affaires cédées enregistrent une évolution de 10% pour atteindre 9,331 MD contre 8,486 MD à fin 2020.

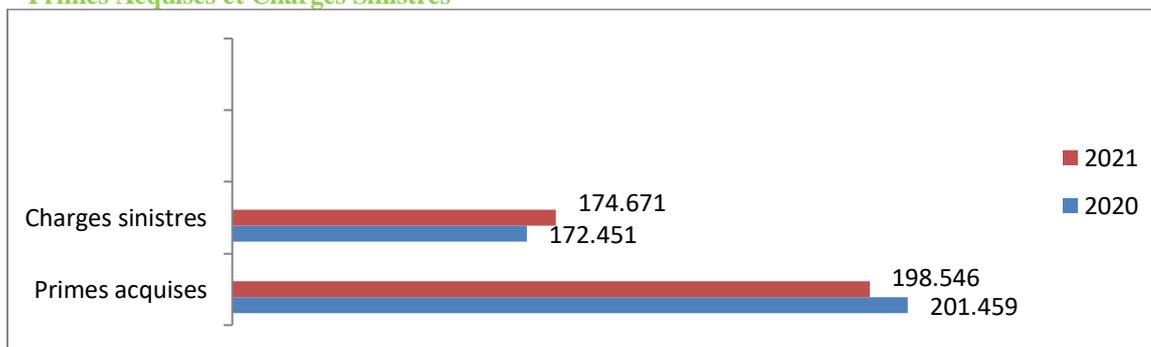
La participation des réassureurs dans les charges sinistres de l'exercice enregistre une hausse de 11,5% pour s'établir à 16,388 MD contre 18,513 MD l'année précédente.

## A-5- DETAIL PAR BRANCHE

### ASSURANCE AUTOMOBILE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution
	2020	2021	2021
Primes acquises	201 459	198 546	-1,45%
Charges sinistres	172 451	174 671	1,29%

#### Primes Acquises et Charges Sinistres



Au terme de l'exercice 2021, L'assurance Automobile enregistre un total des primes acquises de l'ordre de 198,546 MD contre 201,459 MD à fin 2020, soit une baisse de 1,45%.

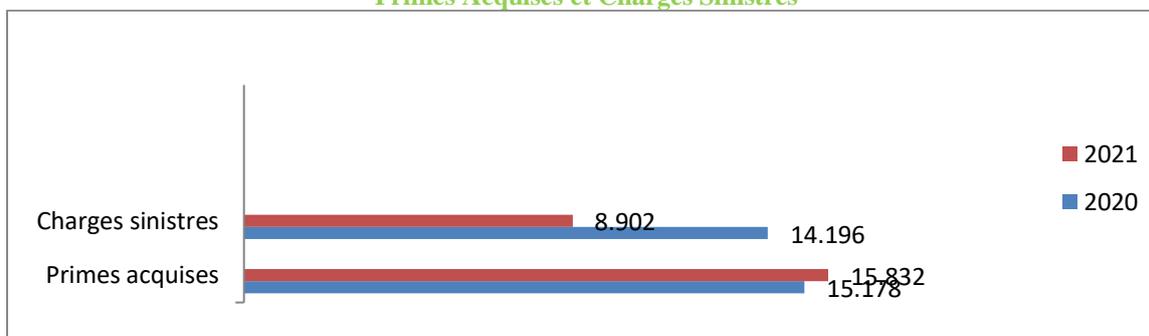
Les règlements sinistres de la branche s'élèvent à 137,892 MD en 2020 contre 134,411 MD une année auparavant, soit une augmentation de 2,6%.

Les provisions pour sinistres à payer, brutes de recours, affichent une hausse de 4,6%, soit un total de 509,223 M $\mathcal{D}$  en 2021 contre 486,889 M $\mathcal{D}$  au terme de l'année 2020.

### ASSURANCE RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
Primes acquises	15 178	15 832	4,31%
Charges sinistres	14 196	8 902	-37,29%

Primes Acquises et Charges Sinistres



Les primes acquises de l'assurance des risques techniques et divers affichent une évolution de 4,3% en totalisant 15,832 M $\mathcal{D}$  au terme de l'exercice 2021 contre 15,178 M $\mathcal{D}$  à fin 2020.

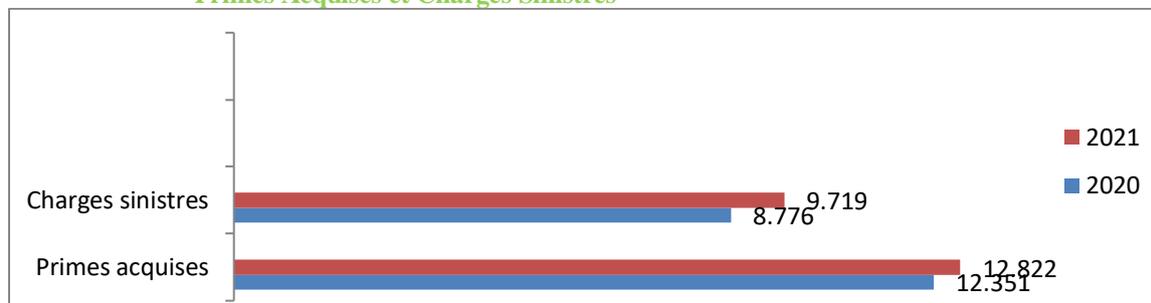
L'enveloppe des indemnisations de la branche s'élève à 7,843 M $\mathcal{D}$  contre 7,705 M $\mathcal{D}$  en 2020, en augmentation de 1,8%.

Les provisions pour sinistres à payer affichent une augmentation de 0,7% et s'établissent à 47,747 M $\mathcal{D}$  contre 47,414 M $\mathcal{D}$  l'année précédente.

### ASSURANCE INCENDIE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
<b>Primes acquises</b>	<b>12 351</b>	<b>12 822</b>	<b>3,82%</b>
<b>Charges sinistres</b>	<b>8 776</b>	<b>9 719</b>	<b>10,75%</b>

#### Primes Acquises et Charges Sinistres



L'assurance des risques Incendie enregistre au terme de l'exercice 2021 une évolution du volume des primes acquises de l'ordre de 3,8%, se situant ainsi à 12,822 MD contre 12,351 MD l'année précédente.

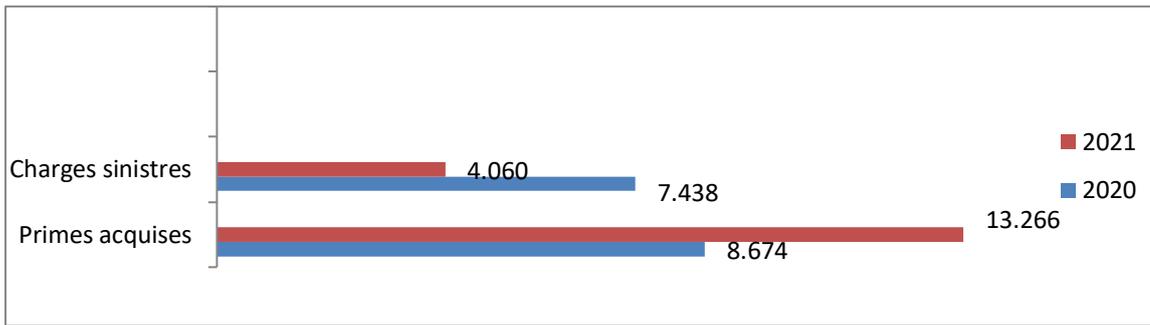
Les sinistres réglés de la branche enregistrent une hausse de 7,7% et s'élèvent à 6,038 MD contre 5,608 MD servis l'année précédente.

En augmentant de 6,8% en 2021, les provisions pour sinistres à payer totalisent 14,788 MD contre 13,839 MD en 2020.

#### ASSURANCE TRANSPORT

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
<b>Primes acquises</b>	<b>8 674</b>	<b>13 266</b>	<b>52,94%</b>
<b>Charges sinistres</b>	<b>7 438</b>	<b>4 060</b>	<b>-45,42%</b>

#### Primes Acquises et Charges Sinistres



*L'assurance Transport a enregistré en 2021 un volume des primes acquises en évolution de 52,9%*

*se situant à 13,266 MD contre 8,674 MD l'année précédente.*

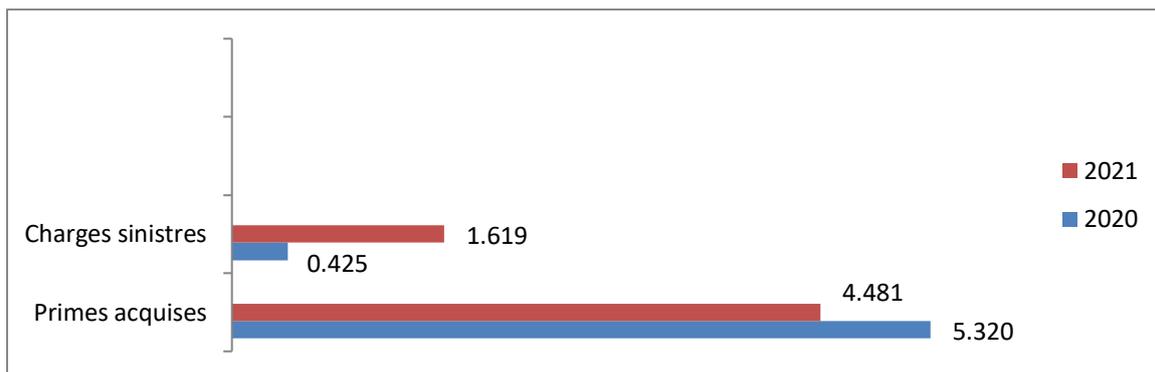
*Les indemnités servies au courant de l'exercice affichent une hausse de 5,474 MD en cumulant un total de 7,552 MD contre 2,078 MD en 2020.*

*Les provisions pour sinistres à payer (avant recours) enregistrent une régression de 12,5% et totalisent 30,116 MD contre 34,430 MD en 2020.*

### ASSURANCE AVIATION

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
<b>Primes acquises</b>	<b>5 320</b>	<b>4 481</b>	<b>-15,78%</b>
<b>Charges sinistres</b>	<b>425</b>	<b>1 619</b>	<b>280,77%</b>

### Primes Acquises et Charges Sinistres



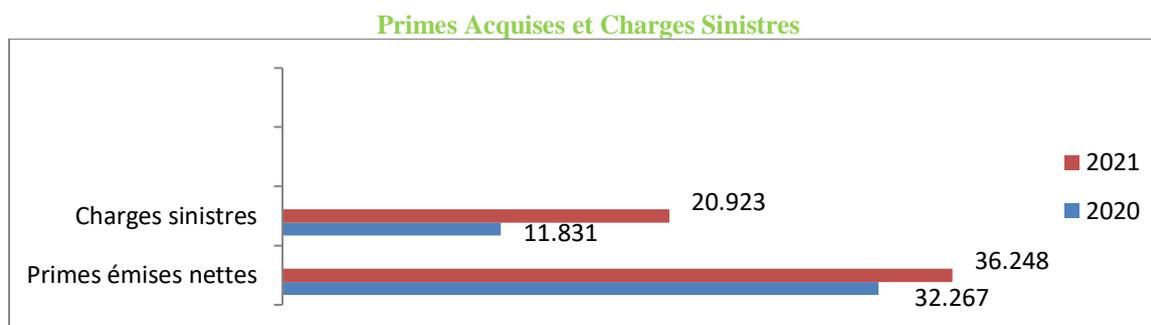
*L'assurance des risques Aviation enregistre une baisse des primes acquises de 15,8% pour s'établir à une enveloppe de 4,481 MD contre 5,320 MD enregistrée en 2020.*

*Les dépenses sinistres totalisent un montant de 0,477 MD contre 0,905 MD l'année précédente en régression de 0,428 MD.*

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une augmentation de 27,2% par rapport à l'année précédente et s'élèvent à 3,729 MD contre 2,931 MD en 2020.

### ASSURANCE VIE

Unité 1000 DT D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
Primes émises nettes	32 267	36 248	12,34%
Charges sinistres	11 831	20 923	76,84%



L'assurance Vie enregistre une progression de ses primes émises nettes de 12,3% pour se situer à 36,248MD contre 32,267 MD en 2020.

Les dépenses sinistres de la branche affichent une hausse de 53,4% et s'élèvent à 12,899 MD contre 8,408 MD en 2020.

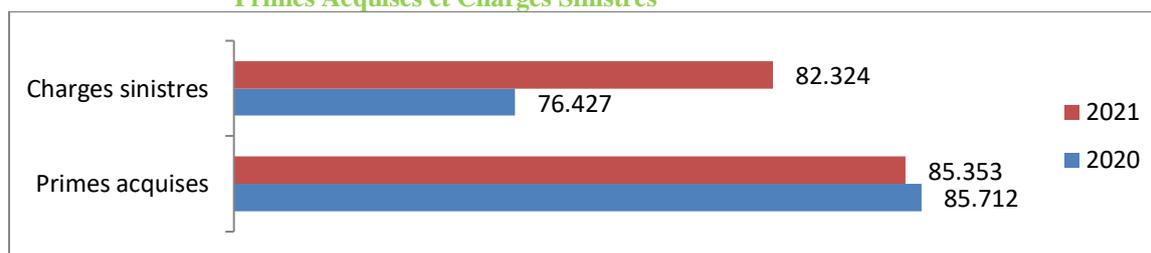
Les provisions pour sinistres à payer ont évolué de 29,2% et cumulent une enveloppe de l'ordre de 27,832 MD contre 21,545 MD en 2020.

Les provisions mathématiques ont évolué de 15,7% pour s'établir à 68,256 MD contre 58,979 MD en 2020.

## ASSURANCE GROUPE MALADIE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
<b>Primes acquises</b>	<b>85 712</b>	<b>85 353</b>	<b>-0,42%</b>
<b>Charges sinistres</b>	<b>76 427</b>	<b>82 324</b>	<b>7,72%</b>

Primes Acquises et Charges Sinistres



*L'assurance Groupe Maladie enregistre au terme de l'exercice 2021 une légère régression de 0,4% pour atteindre un total prime de 85,353 MD contre 85,712 MD en 2020.*

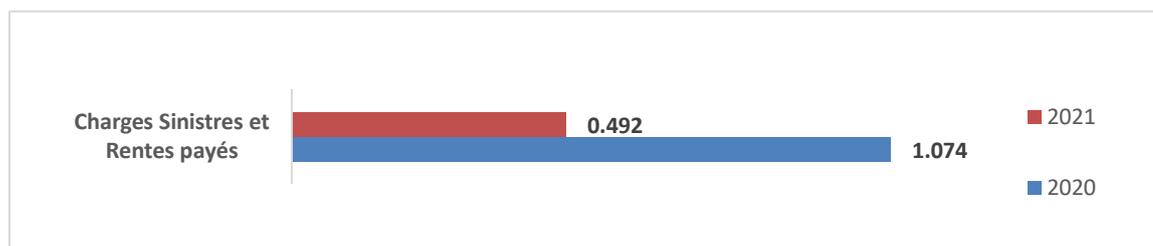
*Quant aux indemnisations de la branche, l'enveloppe servie cumule un total de 79,325 MD contre 67,416 MD en 2020, soit une augmentation de 17,7%.*

*Les provisions pour sinistres à payer affichent une diminution de 16,8% et s'élèvent à 16,106 MD contre 19,360 MD en 2020.*

## GESTION DES DOSSIERS ACCIDENTS DE TRAVAIL

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
<b>Charges Sinistres et Rentes payés</b>	<b>1 074</b>	<b>492</b>	<b>-54,19%</b>

### Sinistres et Rentes Réglés



La gestion des dossiers accidents de travail affiche des dépenses sinistres en diminution de 48,4% à la fin de l'exercice 2021 pour se situer à 0,055 MD contre 0,106 MD l'année précédente.

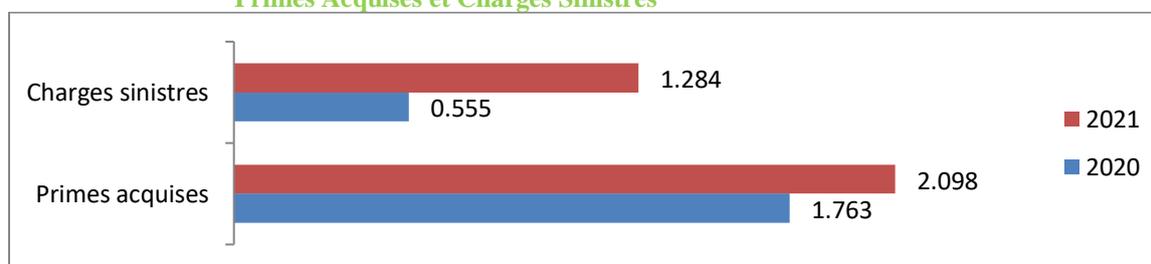
Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une baisse de 29,4% et s'élèvent à 1,481 MD contre 2,096 MD en 2020.

En outre, les provisions mathématiques des rentes au terme de l'année 2021 diminuent de 23,3% et s'élèvent à 9,651 MD contre 12,591 MD en 2020.

### AFFAIRES ACCEPTÉES

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2021
	2020	2021	
Primes acquises	1 763	2 098	18,99%
Charges sinistres	555	1 284	131,31%

#### Primes Acquises et Charges Sinistres



Les primes acquises des affaires acceptées ont accusé une hausse de l'ordre de 19% pour s'établir à 2,098 MD contre 1,763 MD en 2020.

Les dépenses sinistres affichent une augmentation de 80,7% pour atteindre la somme de 1,083 MD contre 0,599 MD en 2020.

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une hausse d'environ 2,8% et s'élèvent à 3,564 MD contre 3,465 MD en 2020.

### B- LES CHARGES DE GESTION

Au terme de l'exercice 2021, les charges de gestion cumulent une enveloppe de 124,192MD, en augmentation de 1,404 MD (+1,1%) par rapport à l'exercice précédent (122,788 MD). Elles représentent 33,7% des primes acquises contre 33,8% en 2020.

### LES CHARGES DE GESTION

Unité 1000 DT	Valeur		Evolution
Rubrique	2020	2021	2021
Frais de Fonctionnement	77 730	75 089	-3,40%
% / Primes acquises	21,43%	20,37%	
Commissions Dues	36 600	37 407	2,20%
% / Primes acquises	10,09%	10,15%	
Autres Charges	8 457	11 695	38,29%
<b>Total Charges de Gestion</b>	<b>122 788</b>	<b>124 192</b>	<b>1,14%</b>
% / Primes acquises	33,85%	33,69%	

### C- LES PRODUITS FINANCIERS

Au terme de l'exercice 2021, les placements financiers totalisent 1 001,908 MD contre 951,813 MD en 2020, soit une enveloppe additionnelle de 50,095 MD (+5,3%).

Quant aux revenus financiers, ils enregistrent une augmentation de 6,86% pour se situer à 91,145 MD contre 85,291 MD en 2020. Le taux de rendement s'établit ainsi à 9%.

### LES REVENUS FINANCIERS

En 1 000 DT	Valeur		Evolution
Type de Placement	2020	2021	2021
Revenus des Place. M.L. Terme	32 769	42 401	29,39%
Revenus des Place. C. Terme	48 438	40 608	-16,16%
Autres Revenus	4 084	8 135	99,20%
<b>Total des Revenus</b>	<b>85 291</b>	<b>91 145</b>	<b>6,86%</b>

### D - RESULTATS DE L'ACTIVITE

Au 31 décembre 2021, les comptes sont soldés à un résultat technique après réassurance de l'ordre de -2,809 MD contre 5,875 MD en 2020.

Le résultat net de l'exercice enregistre une augmentation de 4,658 MD, soit 21,056 MD contre 16,398 MD en 2020.

### LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Unité 1000 DT	2020	2021	Evolution 2021
<b>Techniques Avant Réassurance</b>	<b>15 764</b>	<b>9 858</b>	<b>-37,47%</b>
Non Vie	1 185	6 009	<b>407,29%</b>
Vie	14 580	3 849	<b>-73,60%</b>
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>-9 889</b>	<b>-12 667</b>	<b>28,09%</b>
<b>Résultat Tech. après réassurance</b>	<b>5 875</b>	<b>-2 809</b>	<b>-147,81%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>16 398</b>	<b>21 056</b>	<b>28,40%</b>

### E- RATIOS DE GESTION PRUDENTIELLE

#### E-1- ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET ACTIFS DE REPRESENTATION

#### LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

En 1000 DT	Valeur		Evolution 2021
	2020	2021	
Engagements Techniques	828 584	856 917	3,42%
Dont Provisions Pour Sinistres A Payer	631 970	654 587	3,58%

Les engagements techniques de la société affichent une hausse de 28,333 MD (+3,42%) en 2021 et s'établissent à 856,917 MD contre 828,584 MD l'année précédente. Cette hausse est générée par l'augmentation des provisions pour sinistres non vie de 16,330 MD et des provisions pour sinistres vie de 6,287 MD.

### LES REPRESENTATIONS

En 1000 DT	Valeur		Evolution 2021
	2020	2021	
Total Des Représentations Nettes	1 004 401	1 026 990	2,25%
Taux De Représentation	121,22%	119,85%	

Les actifs admis en représentation des engagements techniques cumulent une enveloppe de 1 026,990 en 2021 contre 1 004,401 MD enregistrés l'année précédente, en évolution de 2,2%.

Le taux de représentation est ainsi de 119,8% en 2021 contre 121,2% l'année précédente.

### E-2- MARGE DE SOLVABILITE

#### MARGE DE SOLVABILITE

En 1000 dinars	2020	2021
Marge de solvabilité Réelle (Avt Résultat)	325 027	335 203
Marge de Solvabilité Réglementaire	78 316	76 779
Besoin / Excédent de Marge	246 711	258 424

Au terme de l'année 2021, la société affiche une amélioration de sa marge de solvabilité réelle de 10,177 MD supplémentaire et s'établit à 335,203 MD, avant résultat de l'exercice, contre 325,027 MD en 2020 et représente 4,4 fois la marge de solvabilité réglementaire exigée. L'excédent enregistré en 2021 est de 258,424 MD contre 246,711 MD en 2020.



# ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Bilan au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2021			au 31/12/2020
	brut	amortissements et provisions:	net	net (*) Retraité
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	16 718 817	11 687 615	5 031 202	6 183 475
AC13 Fonds commercial	0			
	<b>16 718 817</b>	<b>11 687 615</b>	<b>5 031 202</b>	<b>6 183 475</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	19 100 148	14 282 587	4 817 561	5 517 301
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 588 291	2 870 934	717 357	817 399
	<b>22 688 439</b>	<b>17 153 521</b>	<b>5 534 918</b>	<b>6 334 700</b>
<b>AC3 Placements</b>				
<b>AC31 Terrains et constructions</b>	<b>55 935 916</b>	<b>7 804 557</b>	<b>48 131 359</b>	<b>28 804 844</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	29 123 396	5 636 572	23 486 824	23 766 965
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	26 812 520	2 167 986	24 644 535	5 037 879
<b>AC32 Placements dans les entreprises liées et participations</b>	<b>120 343 942</b>	<b>27 041 493</b>	<b>93 302 450</b>	<b>97 567 287</b>
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	120 343 942	27 041 493	93 302 450	97 567 287
<b>AC33 Autres placements financiers</b>	<b>783 244 950</b>	<b>7 718 892</b>	<b>775 526 057</b>	<b>782 289 048</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	33 545 594	6 761 941	26 783 653	27 650 472
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	732 607 952	650 502	731 957 450	734 430 950
AC334 Autres prêts	13 994 535	28 976	13 965 559	14 363 685
AC336 Autres	3 096 869	277 474	2 819 395	5 843 941
<b>AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</b>	<b>4 807 395</b>	<b>0</b>	<b>4 807 395</b>	<b>4 782 485</b>
	<b>964 332 203</b>	<b>42 564 942</b>	<b>921 767 261</b>	<b>913 443 664</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510 Provision pour primes non acquises	10 828 524		10 828 524	9 933 365
AC530 Provision pour sinistres (vie)	241 887		241 887	241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	64 398 984		64 398 984	65 033 592
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 275 770		4 275 770	4 660 631
	<b>79 745 165</b>	<b>0</b>	<b>79 745 165</b>	<b>79 869 476</b>
<b>AC6 Créances</b>				
<b>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>212 887 405</b>	<b>65 605 238</b>	<b>147 282 167</b>	<b>155 201 244</b>
AC611 Primes acquises et non émises (*)	20 077 328	0	20 077 328	21 189 135
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe (*)	149 399 159	57 582 040	91 817 119	90 913 463
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	43 410 919	8 023 198	35 387 720	43 098 646
<b>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</b>	<b>18 565 350</b>	<b>7 429 407</b>	<b>11 135 943</b>	<b>12 059 519</b>
<b>AC63 Autres créances</b>	<b>39 164 764</b>	<b>1 402 257</b>	<b>37 762 506</b>	<b>43 136 054</b>
AC631 Personnel	1 186 734	2 211	1 184 523	99 877
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	34 402 201		34 402 201	31 649 890
AC633 Débiteurs divers	3 575 829	1 400 047	2 175 782	11 386 287
	<b>270 617 519</b>	<b>74 436 903</b>	<b>196 180 616</b>	<b>210 396 818</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	95 091 906		95 091 906	52 015 127
<b>AC72 Charges reportées</b>	<b>17 962 243</b>		<b>17 962 243</b>	<b>18 347 977</b>
AC721 Frais d'acquisition reportés	17 962 243		17 962 243	18 347 977
AC722 Autres charges à répartir	0		0	0
<b>AC73 Comptes de régularisation Actif</b>	<b>37 932 826</b>		<b>37 932 826</b>	<b>36 867 678</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	36 209 863		36 209 863	34 935 497
AC732 Estimations de réassurance	439 332		439 332	465 712
AC733 Autres comptes de régularisation	1 283 631		1 283 631	1 466 469
<b>AC74 Ecart de conversion</b>	<b>1 993 494</b>		<b>1 993 494</b>	<b>1 324 798</b>
	<b>152 980 468</b>	<b>0</b>	<b>152 980 468</b>	<b>108 555 580</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 507 082 611</b>	<b>145 842 981</b>	<b>1 361 239 630</b>	<b>1 324 783 713</b>

(\*) les montants relatifs au au 31/12/2020 ont été retraités à des fins comparatives

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

**Bilan au 31/12/2021**

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES:</b>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	170 415 210	169 867 210
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	163 168 616	154 144 385
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>358 587 014</b>	<b>349 014 783</b>
CP6	Résultat de l'exercice	<b>21 055 608</b>	<b>16 398 079</b>
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>		<b>379 642 622</b>	<b>365 412 862</b>
<b>PASSIF:</b>			
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>			
PA23	Autres provisions	7 788 700	8 511 750
		<b>7 788 700</b>	<b>8 511 750</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>			
PA310	Provision pour primes non acquises	107 487 095	107 971 432
PA320	Provision d'assurance vie	68 255 767	58 979 200
PA330	Provision pour sinistres (vie)	27 832 331	21 545 120
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	622 186 260	605 701 120
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	243 587	161 605
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	11 067 951	13 186 539
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	0	423 215
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	15 276 289	15 892 839
		<b>852 349 281</b>	<b>823 861 070</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		<b>20 206 533</b>	<b>16 350 330</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<b>22 412 291</b>	<b>22 476 875</b>
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	<b>10 739 338</b>	<b>9 568 638</b>
PA63	Autres dettes	<b>36 093 792</b>	<b>31 207 462</b>
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 129 506	6 768 837
PA632	Personnel	10 319 712	5 778 277
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 178 875	9 349 477
PA634	Créditeurs divers	10 465 699	9 310 870
		<b>69 245 421</b>	<b>63 252 974</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>			
<b>PA71 Comptes de régularisation Passif</b>		<b>28 666 344</b>	<b>45 388 172</b>
PA711	Estimations de réassurance	0	
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	28 666 344	45 388 172
<b>PA72 Ecart de conversion</b>		<b>3 340 729</b>	<b>2 006 556</b>
		<b>32 007 073</b>	<b>47 394 727</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>981 597 008</b>	<b>959 370 851</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>1 361 239 630</b>	<b>1 324 783 713</b>

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

L'état de résultat arrêté au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-/-	-6 976 284	-8 425 231
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-/-	3 271 993	14 300 679
PRNT1	<b>Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>			
PRNT11	Revenus des placements	+	83 777 614	78 980 079
PRNT12	Produits des autres placements	+		
			<b>83 777 614</b>	<b>78 980 079</b>
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	22 910 420	26 257 228
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 881 878	3 404 675
			<b>25 792 298</b>	<b>29 661 904</b>
CHNT1	<b>Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	9 143 399	18 852 570
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	26 949 283	24 110 481
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	2 319 078	5 600 207
			<b>38 411 760</b>	<b>48 563 258</b>
CHNT2	<b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	-	<b>48 265 380</b>	<b>40 872 824</b>
PRNT2	<b>Autres produits non techniques</b>	+	<b>5 272 801</b>	<b>663 883</b>
CHNT3	<b>Autres charges non techniques</b>	-	<b>2 582 383</b>	<b>8 186 966</b>
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>21 878 900</b>	<b>17 558 266</b>
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	817 991	805 747
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>21 060 908</b>	<b>16 752 519</b>
PRNT4	<b>Gains extraordinaires</b>	+		
CHNT5	<b>Pertes extraordinaires</b>	-	5 300	354 440
	<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>-5 300</b>	<b>-354 440</b>
	<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>21 055 608</b>	<b>16 398 079</b>
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
	<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>21 055 608</b>	<b>16 398 079</b>

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

**L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2021**

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes 31/12/2021	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2020
<b>PRV1 Primes</b>					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	36 248 163	2 626 921	33 621 242	30 668 960
<b>PRV2 Produits de placements</b>					
PRV21 Revenus des placements	+	7 367 022	0	7 367 022	6 310 796
PRV22 Produits des autres placements	+				
		<b>7 367 022</b>	<b>0</b>	<b>7 367 022</b>	<b>6 310 796</b>
Reprise de corrections de valeur sur PRV23 placements	+	0	0	0	0
Profits provenant de la réalisation des PRV24 placements et de change	+	246 483	0	246 483	218 207
		<b>246 483</b>	<b>0</b>	<b>246 483</b>	<b>218 207</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+	0	0	0	2 575
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>					
CHV11 Montants payés	-	14 635 403	-2 050 032	12 585 371	8 592 890
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-.	6 287 211	0	6 287 211	1 919 892
		<b>20 922 614</b>	<b>-2 050 032</b>	<b>18 872 582</b>	<b>10 512 783</b>
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-.	8 853 352		8 853 352	3 972 545
		<b>8 853 352</b>	<b>0</b>	<b>8 853 352</b>	<b>3 972 545</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>		81 982		81 982	83 711
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 588 040		6 588 040	5 471 292
Variation du montant des frais d'acquisition					
CHV42 reportés	./-.	0		0	0
CHV43 Frais d'administration	-	1 809 747		1 809 747	1 503 498
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	325	325	0
		<b>8 397 787</b>	<b>325</b>	<b>8 397 462</b>	<b>6 974 790</b>
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	-	665 792		665 792	683 277
<b>CHV9 Charges de placements</b>					
Charges de gestion des placements, y CHV91 compris les charges d'intérêt	-	1 091 584		1 091 584	672 754
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0		0	
Pertes provenant de la réalisation des CHV93 placements	-	0		0	
		<b>1 091 584</b>	<b>0</b>	<b>1 091 584</b>	<b>672 754</b>
<b>Moins values non réalisées sur CHV10 placements</b>	-				
<b>Produits de placements alloués, transférés CHNT2 à l'état de résultat</b>	-				
<b>Sous total (résultat technique de RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>		<b>3 848 557</b>	<b>576 564</b>	<b>3 271 993</b>	<b>14 300 679</b>

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2020</u>
<b>PRNV1</b>	<b>Primes acquises</b>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	331 913 494	36 323 798	295 589 696	295 320 268
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	484 337	-895 159	1 379 496	257 103
		<b>332 397 831</b>	<b>35 428 639</b>	<b>296 969 192</b>	<b>295 577 371</b>
<b>PRNT3</b>	<b>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	48 265 380	0	48 265 380	40 872 824
<b>PRNV2</b>	<b>Autres produits techniques</b>	541 681		541 681	472 446
<b>CHNV1</b>	<b>Charge de sinistres</b>				
CHNV11	Montants payés	266 586 378	-14 972 893	251 613 485	224 652 008
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	16 485 139	634 608	17 119 747	39 495 427
		<b>283 071 517</b>	<b>-14 338 285</b>	<b>268 733 232</b>	<b>264 147 435</b>
<b>CHNV2</b>	<b>Variation des autres provisions techniques</b>	-616 549	0	-616 549	398 898
<b>CHNV3</b>	<b>Participation aux bénéfices et ristournes</b>	5 496 316	-331 184	5 827 500	6 911 257
<b>CHNV4</b>	<b>Frais d'exploitation</b>				
CHNV41	Frais d'acquisition	49 447 027	0	49 447 027	50 236 956
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	385 734	0	385 734	-5 514 287
CHNV43	Frais d'administration	27 825 925	0	27 825 925	27 072 042
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	0	9 331 139	9 331 139	8 486 355
		<b>77 658 686</b>	<b>9 331 139</b>	<b>68 327 547</b>	<b>63 308 356</b>
<b>CHNV5</b>	<b>Autres charges techniques</b>	10 480 807	0	10 480 807	10 581 925
<b>CHNV6</b>	<b>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	0	0	0	0
<b>RTNV</b>	<b>résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	<b>5 114 116</b>	<b>12 090 399</b>	<b>-6 976 284</b>	<b>-8 425 231</b>

# SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements des primes reçues des assurés	387 677 788	373 763 775
Sommes versées pour paiement des sinistres	-247 982 329	-216 334 011
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 043 128	2 219 781
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-140 390	-1 035 231
Commissions versés sur les acceptations	-278 400	-616 291
Décaissements des primes pour les cessions	-36 740 656	-39 847 759
Encaissements des sinistres pour les cessions	18 361 031	18 324 639
Commissions reçues sur les acceptations	7 987 905	9 946 869
Commissions versées aux intermédiaires	-38 727 871	-35 350 933
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 846 236	-34 436 425
Variation des dépôts auprès des cédantes		-18 154
Variation des espèces reçus des cessionnaires	1 028 866	-3 314 623
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-117 134 934	-140 344 696
Encaissements liés à la cession de placements financiers	115 779 479	123 627 025
Taxes et impôts versés au trésor	-60 715 666	-71 570 689
Produits financiers reçus	89 125 876	79 162 255
Autres mouvements	-31 248 416	-6 401 208
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b>54 189 178</b>	<b>57 774 324</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 844 875	-2 682 251
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	41 051
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-4 999 940	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	580 000	93 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0	-852 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	1 662 500	
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b>-4 602 315</b>	<b>-3 400 200</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-6 510 084	-8 756 521
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i></b>	<b>-6 510 084</b>	<b>-8 756 521</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>43 076 779</b>	<b>45 617 603</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	52 015 127	6 397 524
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b>95 091 906</b>	<b>52 015 127</b>

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**  
**AU 31/12/2021**  
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b><u>Engagements reçus</u></b>		
cautions reçues	3 646 227	4 191 166
cautions agents généraux	2 575 000	3 070 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 221 227</b>	<b>7 261 166</b>
<b><u>Engagements données</u></b>		
cautions données	4 935 883	4 022 646
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
<b>TOTAL</b>	<b>5 268 683</b>	<b>4 355 446</b>

# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »**

**Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »**

## **I- Rapport sur l'audit des états financiers**

### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **379 642 622** Dinars, y compris

le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 055 608** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

## **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **3. Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA3- Provisions Techniques Brutes » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **4. Questions clés d'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées

dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **a. Evaluation des provisions techniques :**

#### ***Description du point clé de l'audit***

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 852 349 281 dinars au regard d'un total bilan de 1 361 239 630 dinars, ce qui représente 63% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9-Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la Compagnie.

### ***Réponses d'audit apportées***

Notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées par la Direction et nécessaires pour la prise de connaissance et l'évaluation des procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Dans de ce cadre, nos travaux ont consisté à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » et « 4.9-Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

## **b. Evaluation des Placements**

### ***Description du point clé de l'audit***

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers

« 4-2 Placement ».

Au 31 Décembre 2021, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 964 332 202 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 42 564 942 dinars, soit un montant net de 921 767 261 dinars, représentant 68% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

### ***Réponses d'audit apportées***

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de

réassurance »,

- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **6. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

### **7. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances

« STAR » avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 18 avril 2022**  
**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**  
**Mohamed Hédi KAMMOUN**

**La Générale d'Audit et Conseil**  
**Selma LANGAR**

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »**

**Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » trois conventions de détachement de personnel. Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni en date du 13 décembre 2021. Le montant des prestations au titre de l'exercice 2021 s'élève à 69 442 dinars.
  
- Conformément à la note commune n°22 /2013 relative à la répartition des charges communes entre les sociétés d'un même groupe, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » une convention de refacturation pour encadrer la répartition des charges. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni en date du 13 décembre 2021. Le montant des charges communes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 19 322 dinars.

#### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :**

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La convention de gestion de l'actionnariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l'accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

La rémunération annuelle de la STB au titre de l'exercice 2021 s'élève à 11 000 dinars Hors TVA.

- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 5 045 469 dinars au titre de l'exercice 2021.
- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs.

Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en tant que suiveur.

Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2021 se présente comme suit :

- Les primes cédées s'élèvent à 1 059 517 dinars,
- La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s'élèvent à 492 921 dinars,
- Les commissions reçues s'élèvent à 345 065 dinars.

Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable débitrice de 283 953 dinars à la date du 31/12/2021.

### **C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :**

**C1.** Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur Général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

- a. Un salaire mensuel qui se détaille en :
  - Salaire net mensuel de 6 500 Dinars
  - Cotisation sociale à la charge de l'employé 1 185 Dinars
  - Une retenue sur impôts sur le revenu de 3 483 Dinars
  - Charges sociales patronales de 3 015 Dinars
- b. Prime d'intéressement au titre de l'année 2020 et servie en 2021 :
  - Prime d'intéressement nette de 20 541 Dinars
  - Une retenue sur impôts sur le revenu de 11 234 Dinars
  - Charges sociales patronales de 7 075 Dinars
- c. Les avantages en nature suivants :
  - Une voiture de fonction ;
  - 500 litres de carburant par mois ;
  - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1 140 Dinars.

**C2.** Les obligations et engagements de la Société « Tunisienne d’Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu’ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

	<b>Président Du Conseil D'administration</b>		<b>Directeur Général</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2021</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2021</b>
Avantages à court terme	13 800		191 382	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 800</b>		<b>191 382</b>	-

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2021 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d’audit, par membre du comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 92 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

**Tunis, le 18 avril 2022**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**Mohamed Hedi KAMMOUN**

**La Générale d’Audit et Conseil**

**Selma LANGAR**

# LES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## INDIVIDUELS

### I- ACTIVITE ET RESULTATS :

#### *Normalisation comptable*

*Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.*

*L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).*

#### *Les Evènements Importants Survenus Entre la Date de Clôture de l'Exercice et la Date à laquelle le Rapport a été Etabli*

*Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.*

#### *Les changements des Méthodes d'Elaboration et de Présentation des Etats Financiers*

*Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2021 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2020.*

*Les états financiers 2020 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparabilité, le retraitement a concerné le reclassement des primes à annuler en déduction des primes acquises non émises.*

## Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Nature des indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
<b>1- Situation financière</b>					
<b>(en milliers dinars)</b>					
Capital social	23 077	23 077	23 077	23 077	<b>23 077</b>
Autres capitaux propres	304 806	319 887	335 018	342 336	<b>356 566</b>
<b>2- Opérations et Résultat</b>					
<b>(en milliers dinars)</b>					
<b>Chiffre d'affaires</b>	367 732	357 390	374 867	361 394	<b>368 162</b>
<b>Produits de placements nets</b>	56 362	66 861	77 470	65 935	<b>77 680</b>
<b>Provisions techniques</b>	731 886	784 525	785 261	836 396	<b>857 073</b>
<b>Résultat net</b>	7 048	17 742	22 057	16 398	<b>21 056</b>
<b>3- Effectif</b>	704	691	665	593	<b>569</b>

### Les Indicateurs Spécifiques par Secteur

Le chiffre d'affaires du marché des assurances a progressé en 2020 de 6,53% (+157,7 MD). La STAR, étant principal acteur du secteur, détient une part de marché en termes de primes émises de 14%.

Les chiffres provisoires au 30 Septembre 2021 montrent une augmentation du total des primes émises du marché de 7%.

### Evolution Prévisible et Perspectives d'Avenir

La star étant l'assureur de référence du grand public, des entreprises et des agriculteurs, cherche toujours à confirmer sa compétitivité et son développement rentable.

Afin d'assurer une amélioration de la qualité de services de la compagnie et la fidélisation de ses clients, la Stratégie de la Star s'est basée sur une politique de sélection des risques, de tarification adéquate, d'optimisation des coûts de gestion et de diversification du portefeuille, en plus de son engagement dans la digitalisation.

Les efforts à déployer concernent :

\*La concrétisation de la feuille de route informatique 2021-2023

\*La digitalisation et l'investissement dans les nouvelles technologies.

\*Réingénierie des process.

\*la poursuite de la finalisation du projet des refontes des systèmes d'informations métiers.

\* la poursuite de la mise en œuvre du programme d'exécution du plan stratégique "Vision 22"

\*Redynamisation des accords de bancassurances actuels et conclusion de nouveaux partenariats.

## PREVISIONS DE L'ANNEE 2022

Indicateurs (en Millions de Dinars)	Prévision 2022	Evolution prévue	Observations
<b>Activité Technique</b>			
Primes acquises	385,783	4,6%	
Charges Sinistres	294,042	-3,3%	
Charges de Gestion	127,661	-3,3%	33,1% des primes acquises prévues
<b>Activité Financière</b>			
Les Placements Financiers	1 010,320	0,8%	
Les Revenus Financiers	85,118	-6,6%	

### Note sur la crise sanitaire COVID-19

La Star a su assurer la continuité de son activité tout au long de la crise, et garde son rôle de référent et de leader sur le marché.

### Note sur l'application des normes IFRS

La STAR continue à avancer sur les travaux de la mise en place des normes IFRS,

Les travaux d'arrêt et d'étude des impacts sur les états financiers de 2020 ont été finalisés,

Les travaux d'implémentation des normes IFRS 17 ont été débutés suivant une feuille de route validée par le Conseil d'administration,

Le chantier normatif a été achevé et les chantiers de la transformation des données, de la transition ont été avancés à plus de 50%.

## Activité en Matière de Recherche et Développement

La société poursuit ses travaux de transformation en apportant une attention particulière à l'optimisation des process de gestion, au pilotage opérationnel et stratégique des activités et une accélération des investissements dans la nouvelle technologie.

## 2- PARTICIPATIONS

### L'Activité des Sociétés dont elle assure le Contrôle

La STAR assure le contrôle de la société la lyre immobilière (LLI) créée en juin 2021.

### Les Prises de Participation ou les Aliénations

Désignation	Nombre de Participations	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2021	Valeur Nette au 31/12/2021
Actions des sociétés cotées en bourse	13	86 405 752	127 868		86 533 620	60 785 350
Parts et Actions dans les OPCVM	21	50 016 383	2 712 500	3 875 652	48 853 231	47 977 957
Autres Actions	55	18 820 985	19 999 940		38 820 925	31 620 043
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>155 243 120</b>	<b>22 840 308</b>	<b>3 875 652</b>	<b>174 207 776</b>	<b>140 383 350</b>

## 3-ACTIONNARIAT

### Renseignements Relatifs à la Répartition du Capital et des Droits de Vote

DESIGNATIONS	Nbre d'Action	Montant	Tx Part.
<b>PERSONNES MORALES</b>			
<b>ETAT TUNISIEN</b>	<b>891 720</b>	<b>8 917 200 000</b>	<b>38,64%</b>
ETAP	438 832	4 388 320 000	19,02%
ETAT TUNISIEN	302 258	3 022 580 000	13,10%
SOCIETES TUNISIENNES NATIONALES	150 630	1 506 300 000	6,53%
<b>SOCIETES ETRANGERES</b>	<b>929 936</b>	<b>9 299 360 000</b>	<b>40,30%</b>
GROUPAMA	807 693	8 076 930 000	35,00%
'STES D'ASSURANC.& DE REASSUR . ETRANGERES	122 243	1 222 430 000	5,30%
<b>EKUIITY CAPITAL</b>	<b>127 500</b>	<b>1 275 000 000</b>	<b>5,52%</b>
<b>SOCIETES TUNISIENNES PRIVES</b>	<b>180 493</b>	<b>1 804 930 000</b>	<b>7,82%</b>
<b>TOTAL 1</b>	<b>2 129 649</b>	<b>21 296 490 000</b>	<b>92,28%</b>
			<b>0,00%</b>
<b>PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>177 872</b>	<b>1 778 720 000</b>	<b>7,71%</b>
<b>TOTAL 2</b>	<b>177 872</b>	<b>1 778 720 000</b>	<b>7,71%</b>
<b>DIVERS</b>	<b>172</b>	<b>1 720 000</b>	<b>0,01%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 307 693</b>	<b>23 076 930 000</b>	<b>100%</b>

### Informations sur les conditions d'accès à l'Assemblée générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

*Les Assemblées générales (annuellement ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours au moment de la convocation de l'Assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés.*

*Tous les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé pour être admis dans l'Assemblée peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou un membre de l'Assemblée.*

### *Le Rachat d'Actions, Nature et Cadre Légal de l'Opération*

*Aucune opération de rachat n'a été effectuée au courant de l'année 2021.*

## **4- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### *Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration*

*Les administrateurs Tunisiens sont nommés conformément aux lois et règlements en vigueur.*

*Les administrateurs autres que ceux représentant l'Etat Tunisien sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition des représentants du capital privé.*

*Les Administrateurs doivent jouir de leur droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive ou infamante.*

*Les administrateurs qui, au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés, sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.*

*Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration. Dans ce cas, elle doit nommer un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom personnel sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.*

*Lorsque le représentant perd sa qualité pour n'importe quel motif, la personne morale doit pourvoir à son remplacement.*

*La durée des fonctions des administrateurs est fixée à une durée de trois ans renouvelables.*

### *Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration*

*Au cours de l'exercice 2021, aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.*

## Rôle de chaque organe d'administration et de direction

### Conseil d'Administration

Nom et Prénom	Fonction	Mandat	Organisme représenté
M.SAMIR MLAOUHIA	Président	2020-2021-2022	Etat Tunisien
Mme NAJOUA KHRAIEF	Administrateur	2020-2021-2022	Présidence du gouvernement
Mme Asma MESSAOUDI	Administrateur	2020-2021-2022	Ministère des Finances
M. MOHAMED CHOUIKHA	Administrateur	2020-2021-2022	Société Tunisienne de Banque
M. OLIVIER PEQUEUX	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.YU-YI FANG	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.DIDIER LALUET	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M. HABIB KARAOULI	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.EZZEDDINE EL KADHI	Administrateur	2020-2021-2022	Représentant des Actionnaires Minoritaires
M.AYMEN BEN AYED	Administrateur	2020-2021-2022	Représentant des actionnaires privés "Ekuity Capital"
Mme AMINA BOUZGUENDA ZEGHAL	Administrateur	2021-2022-2023	Administrateur indépendant
M. ANIS ALLOUCHE	Administrateur	2021-2022-2023	Administrateur indépendant

### Comités Spéciaux et Rôle de Chaque Comité

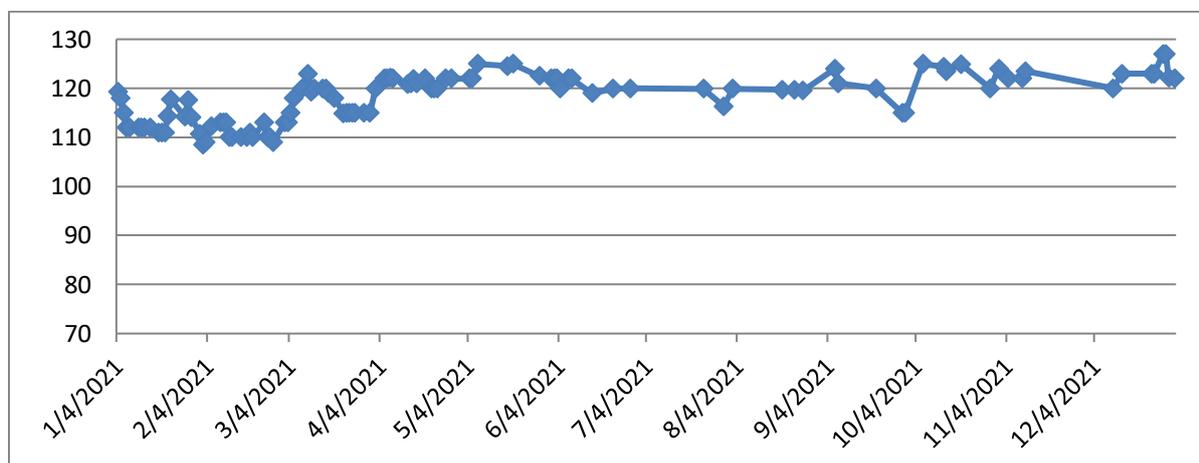
- **Comité de réflexion sur la stratégie commune :** composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité permanent d'audit :** composé des membres parmi les administrateurs et la division Audit Interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité financier de pilotage :** composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Gestion des Actifs Financiers, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.
- **Comité de gestion des risques :** composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Qualité, Risk Management et Conformité, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maîtrise de ces risques.
- **Comité de nominations et de rémunérations :** composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des Ressources Humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

**Fonctions et activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés :**

Administrateur	Nom et Prénom du représentant	Mandats d'administrateurs
Etat Tunisien	M. Samir MLAOUHIA (président du Conseil)	
	Mme Najoua KHRAEIF	
	Mme Asma MESSOUDI	
Société Tunisienne de Banque	M. Mohamed CHOUKHA	Académie des Banques et Finances- Acropolium de Carthage- ActivHotels- Agence Tunisienne d'Intérêt- Agromed- Ail-ATI- Azurea - Bella Vista - Bizerta Resort - Blibane- Boumakhlouf- Cap Bank- Carthago- CDC Développement- Cedrianotel- Climats Kinza- Cotunace- Cotusal- CTA- Dar Cheraïet- Eddkhila- El Fouledh-El Kanaouet- El Mansour Tabarka- El Olf- Eldorado- Entrepôts Frigorifiques du Sahel- Foire Internationale de Gabes- FRDCM- GEVE- GIKTIS- Golden Beach- Helya Tours- Houda- Inter Bank Services- ITC Esmeralda- Itech Sidi Bouzid- Itropica Beach- Ksar Jerba- Ksar Rouge- Immobilière de l'Avenue- Turquoise Hôtel Almaz- Lella Hdhria- Les Imprimeries Réunies- Les LILAS- Les Mimosas- Marina Hammamet Sud- Marine Hôtels- Mgerit- Monétique Tunisie- Montazah Tabarka- Neptune- Palmyre-Phebus- Primavera Hôtel Shalimar- Ribat- Rosa Beach- Sahara Evasion- Sed Hergla- Sed Sousse Nord- Seds- Sedi Thalassa Mahdia- Septh- Seret Zenith- SHT Ismail- Sibtel- Sicab- Sicav Avenir- Sicav l'épargnant- Sicav l'investisseur- Sidco Sicar- Smalt Investissement- SNR- Sté du Pôle de Compétitivité El Fejja- Sté El Kantaoui du développement du Tourisme du Golf- Sté Hôtelière et Touristique du Sahel Hôtel Liberty Resort- Sté Tunisienne du développement du Golf- SODEK Sicar- Sodesib- Sodet Sud- Sodicab- Sodino- Sodis Sicar- SoniBank- Soretas- Sotugar- Sotulub- STB Finance- STB Invest- STB Manager- STB Moyens Généraux- STB Sécurité et Gardiennage- STB sicar- STBG- STGH Thalassa Monastir- STI- STPI- STRC- STS-Stufit- Sun Garden- Taparura- Technopôle Borj Cedria- Technopôle Sidi Thabet- TF Bank- Tunis Ré- Tunisie Titrisation- Veritas- Wifak International Bank
Groupama Holding Filiales & Participations	M. Olivier PEQUEUX	Gan Assurance- Groupama Gan Vie - Amaline Assurances- Groupama Assurance-crédit & caution- Mutuaide Assistance- Sté Française de protection juridique- Gan patrimoine- Gan Prévoyance- Centre interrégionale de gestion d'assurances collectives- Groupama Assurances des risques d'exploitation- Capsauto- Cofintex 6 SA- FMB-France maintenance Batiment- Mutuaide services- Protecline- Rent a car- Groupama Investissements- RMA Assistance (Maroc)- Groupama Assicurazioni (Italie)- Groupama Phoenix (Grèce)- Groupama Hayet (Turquie)- Groupama investment Bosphorus Holding anonym siketi (Turquie)- Groupama Sigorta (Turquie)- Groupama Zastrahovane et Groupama Zhivotozastrahovane (Bulgarie)- Groupama Biztosito (Hongrie)- Groupama Asigurari SA (Roumanie)- Gan Outre-Mer IARD- Luxlife (Luxembourg).
	M. Yu-Yi FANG	
	M. Didier LALUET	
	M. Habib KARAOLI	
Représentant des actionnaires minoritaires	M. Ezeddine EL KADHI	Société l'Univers Immobilier-Tunis
Représentant des actionnaires privés	M. Aymen BEN AYED	"Ekuity Capital" : STKE-SOGES-Almaviva Tunisie-One Tech Holding-LILASAH-Amen Bank-Céréalis- Unimed-GMO-Echifa Immobilière-Aziza de Commerce-Wallys Car-SOMPIEM.
Indépendant	Mme Amina BOUZGUENDA ZEGHAL	INAAM HOLDING SA-Advans Tunisie-Wafacash-SOMATP-SOPRIN SA-IMMOBILIERE EL IKAMAA
Indépendant	M. Anis ALLOUCHE	Taysir Microfinance : Administrateur, Associé chez Network Expertise Tunisia SARL, et FICAP SARL,

## 5- LE TITRE EN BOURSE

*L'évolution du Cours de l'Action en Bourse Durant l'Exercice 2021*



*Données Boursières*

COURS BOURSIER (en dinars)	2019	2020	2021
<b>Le plus Haut</b>	150,520	137,160	<b>127,000</b>
<b>Le plus Bas</b>	119,610	101,000	<b>108,510</b>
<b>Au 31 Décembre</b>	137,160	122,980	<b>121,990</b>

## 6- AFFECTATION DES RESULTATS

*Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.*

*Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :*

- *Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.*
- *La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.*
- *Les réserves statutaires.*

*Evolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des 3 derniers exercices*

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvesti exonéré	Fond social	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	total
<b>Soldes au 31/12/2018 Avant affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	15 899 200	17 166 885	136 858 200	17 742 134	342 963 706
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 02/05/2019						1 000 000	2 910 905	13 831 229	-17 742 134	0
Dividendes distribués								-7 096 156		-7 096 156
Autres affectations						170 084				170 084
<b>Soldes au 31/12/2018 après affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	17 069 284	20 077 790	143 593 273	0	336 037 634
Résultats de l'exercice 2019									22057373	22 057 373
<b>Soldes au 31/12/2019 avant affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	17 069 284	20 077 790	143 593 273	22 057 373	358 095 007
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/06/2020						1 000 000	1 690 874	19 366 499	-22 057 373	0
Autres affectations						-264 837				-264 837
Dividendes distribués								-8 815 387		-8 815 387
<b>Soldes au 31/12/2019 après affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	17 804 447	21 768 664	154 144 385	0	349 014 783
Résultats de l'exercice 2020									16 398 079	16 398 079
<b>Soldes au 31/12/2020 avant affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	17 804 447	21 768 664	154 144 385	16 398 079	365 412 862
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2021						820 000	0	15 578 079	-16 398 079	0
Autres affectations						-272 000				-272 000
Dividendes distribués								-6 533 848		-6 533 848
<b>Soldes au 31/12/2020 après affectation</b>	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 352 447	21 768 664	163 188 616	0	358 607 014

## **7- CONTROLE DES COMPTES**

### *Contrôle Des Comptes*

*Après avoir pris connaissance du rapport du contrôle interne rédigé par les commissaires aux comptes, le comité permanent d'audit s'est entretenu avec ces derniers sur les différentes recommandations et les mesures prises par les structures concernées. Ces investigations permettent au comité permanent d'audit de confirmer la fiabilité et la sincérité des états financiers présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire.*

*Le comité a passé en revue l'avancement des missions réalisées par la division audit interne.*

*Le Conseil d'Administration et le Comité Permanent d'Audit ont proposé de renouveler le mandat du cabinet « La Générale Audit & Conseil » représenté par Madame Salma LANGAR membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024.*

## **8- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### *La Formation*

*La Star continue à assurer la montée en compétence de ses ressources humaines et leurs motivations à travers un plan d'action annuel diversifié.*

*En 2021, diverses actions de formation ont été réalisées :*

- *Séminaires et cycles de formation : 32 séminaires*
- *Cours du soir pour formations MBA au profit de 05 responsables*
- *Formation pour informaticiens :*
  - *La participation de 03 informaticiens à une formation dans le cadre d'acquisition de licence Microsoft SQL SERVER*
  - *La participation d'un informaticien à une formation ayant pour thème : sécuriser la transformation digitale des assurances »*
- *Séminaires en intra : 18 sessions de formation (tableaux de bord et indicateurs de performance, gestion du stress, expertise médicale...)*
- *Formation de perfectionnement en informatique : 19 sessions sur Excel niveau 1, 03 sessions sur Excel niveau 2 et 03 sessions sur power point*
- *Participation aux cycles IAA de 08 personnes*
- *Accueil de 06 stagiaires provenant de l'IFID*

- *Accueil de 40 intérimaires et 24 stagiaires dont 06 accueillis dans le cadre d'un contrat d'insertion à la vie professionnelle (CIVP).*

## **9- ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :**

*Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :*

- *Maîtrise des activités et des opérations,*
- *Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,*
- *Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité permanent d'audit.*

*Le système de contrôle interne est assuré par :*

- *La division audit interne qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.*
- *Le département conformité qui assure la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.*
- *Le département risque management et sécurité ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.*
- *Le département actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.*

## Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2021

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2021
	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	AU 1/01/2021	ACQUISITION 2021	CESSION /REGUL 2021	AU 31/12/2021	AMORT 1/01/2021	PROVISION 1/01/2021	AMORT 31/12/2021	PROVISION 31/12/2021	AMORT 1/01/2021	PROVISION 1/01/2021	AMORT 31/12/2021	PROVISION 31/12/2021	
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	15 578 163	1 140 654		16 718 817	9 394 688		2 292 927				11 687 615		5 031 201
LOGICIELS	15 433 912	1 140 654		16 574 566	9 250 437		2 292 927				11 543 365		5 031 201
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
AUTRES ACTIFS	103 251			103 251	103 251						103 251		0
<b>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</b>	22 031 404	657 035		22 688 439	15 696 704		1 456 817				17 153 522		5 534 918
MATERIEL DE TRANSPORT	886 962			886 962	515 595		105 692				621 287		265 675
MMB	3 514 022	74 269		3 588 291	2 696 623		174 311				2 870 934		717 357
MATERIEL INFORMATIQUE	7 237 125	271 077		7 508 201	5 781 615		440 299				6 221 913		1 286 288
A.A.L.	10 393 295	311 689		10 704 985	6 702 872		736 515				7 439 387		3 265 598
<b>PLACEMENTS</b>	951 815 637	75 802 958	63 284 392	964 332 202	7 393 129	30 976 843	517 650	26 714 954	127 214	22 910 420	7 783 565	34 781 377	921 767 261
TERRAINS ET IMMEUBLES BATS	35 903 846		286 170	35 617 676	7 393 129		517 650		127 214		7 783 565		27 834 112
D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION													
PARTICIPATIONS AUXISTES A OBJET FONCIER	318 300	19 999 940		20 318 240		24 173				3 180		20 993	20 297 247
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES													0
AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	121 253 855	2 840 368	3 750 281	120 343 942		23 686 568		21 940 110		18 585 186		27 041 493	93 302 450
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
ACTIONS	33 670 965	281	125 652	33 545 594		6 020 493		4 774 844		4 033 396		6 761 941	26 783 653
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	735 081 452	44 400 000	46 873 500	732 607 952		650 302						650 302	731 957 450
PRET AU PERSONNEL	14 392 661	3 216 511	3 614 637	13 994 535		28 976						28 976	13 965 559
AUTRES	6 410 074	1 471 061	4 784 266	3 096 869		566 133				288 659		277 474	2 819 395
CREANCES POUR ESPES DEPOSES	4 782 485	3 874 797	3 849 887	4 807 395									4 807 395

### Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2021

CATEGORIES	GROUPE	A. TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
<b>PRIMES ACQUISES</b>	<b>85 353 105</b>		<b>12 822 481</b>	<b>15 831 526</b>	<b>13 266 067</b>	<b>4 480 994</b>	<b>198 545 653</b>	<b>2 098 006</b>	<b>332 397 831</b>
Primes émises	85 840 573		13 910 666	15 991 854	12 536 367	4 365 769	197 239 897	2 028 369	331 913 494
Variation des Primes non acquises	-487 469		-1 088 185	-160 328	729 700	115 225	1 305 755	69 637	484 337
<b>CHARGES DE PRESTATION</b>	<b>-82 346 129</b>	<b>2 447 816</b>	<b>-9 718 999</b>	<b>-7 943 394</b>	<b>-4 060 095</b>	<b>-1 618 944</b>	<b>-177 930 784</b>	<b>-1 284 439</b>	<b>-282 454 968</b>
Prestations et Frais payés	-85 578 763	-1 106 777	-7 682 721	-9 661 159	-8 214 070	-821 111	-152 336 614	-1 185 163	-266 586 378
Charges des provisions pour prestations diverses	3 232 634	3 554 592	-2 036 279	1 717 765	4 153 975	-797 832	-25 594 170	-99 276	-15 868 590
<b>Solde de souscription</b>	<b>3 006 976</b>	<b>2 447 816</b>	<b>3 103 481</b>	<b>7 888 132</b>	<b>9 205 972</b>	<b>2 862 050</b>	<b>20 614 868</b>	<b>813 567</b>	<b>49 942 863</b>
Frais d'acquisition	-7 475 244		-3 047 785	-2 737 877	-1 736 661	-225 307	-34 522 685	-87 201	-49 832 761
Autres charges de gestion nettes	-7 652 213	-337 954	-3 572 000	-4 094 089	-1 443 706	-447 873	-19 434 326	-782 890	-37 765 051
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-15 127 457</b>	<b>-337 954</b>	<b>-6 619 785</b>	<b>-6 831 966</b>	<b>-3 180 367</b>	<b>-673 180</b>	<b>-53 957 011</b>	<b>-870 091</b>	<b>-87 597 812</b>
Produits nets de placements	1 411 809	831 437	1 386 203	3 604 454	2 148 077	411 678	38 152 195	319 528	48 265 380
Participation aux résultats	-1 883 645		-435 641	-33 929	-183 332	-1 000 345	-1 951 547	-7 877	-5 496 316
<b>Solde Financier</b>	<b>-471 835</b>	<b>831 437</b>	<b>950 562</b>	<b>3 570 524</b>	<b>1 964 744</b>	<b>-588 668</b>	<b>36 200 648</b>	<b>311 651</b>	<b>42 769 064</b>
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises			-6 754 991	-8 248 071	-8 150 386	-3 178 362	-8 900 868	-195 962	-35 428 639
les prestations payés		10 960	4 121 056	3 944 091	6 424 145	80 000	311 947	80 693	14 972 893
les charges de provi. pour prestations la participation aux résultats		-285 213	390 755	830 368	-3 140 241	423 962	1 220 230	-74 469	-634 608
Commissions reçues des réassureurs /rétrocession			99 516	21 043	-451 743		3 935 971	39 280	-331 184
<b>Solde de réassurance / rétrocession</b>		<b>-274 253</b>	<b>-506 337</b>	<b>-1 785 324</b>	<b>-3 409 341</b>	<b>-2 531 967</b>	<b>-3 432 720</b>	<b>-150 457</b>	<b>-12 090 399</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>-12 592 317</b>	<b>2 667 045</b>	<b>-3 072 079</b>	<b>2 841 366</b>	<b>4 581 010</b>	<b>-931 764</b>	<b>-574 215</b>	<b>104 671</b>	<b>-6 976 284</b>
<i>Informations complémentaires</i>									
Provisions pour Primes non Acquises clôture	511 214		5 472 022	6 043 997	2 051 581	3 000 800	88 996 026	1 411 455	107 487 095
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	23 745		4 383 837	5 883 669	2 781 282	3 116 025	90 301 781	1 481 092	107 971 432
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	16 105 639	1 480 635	14 291 067	46 655 098	27 136 833	3 729 238	509 223 359	3 564 392	622 186 260
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	19 360 412	2 095 683	12 254 788	47 414 331	31 290 808	2 931 406	486 888 578	3 465 116	605 701 121

# **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

## Bilan Consolidé au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2021		
	brut	amortissements et provisions:	net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>			
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	16 718 817	11 687 615	5 031 202
AC13 Fonds commercial	0		
	<b>16 718 817</b>	<b>11 687 615</b>	<b>5 031 202</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>			
AC21 Installations techniques et machines	19 100 148	14 282 587	4 817 561
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 588 291	2 870 934	717 357
	<b>22 688 439</b>	<b>17 153 521</b>	<b>5 534 918</b>
<b>AC3 Placements</b>			
<b>AC31 Terrains et constructions</b>	<b>50 990 072</b>	<b>7 804 557</b>	<b>43 185 514</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	29 123 396	5 636 572	23 486 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	21 866 676	2 167 986	19 698 690
<b>AC32 Placements dans les entreprises liées et participations</b>	<b>120 343 942</b>	<b>27 041 493</b>	<b>93 302 450</b>
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	120 343 942	27 041 493	93 302 450
<b>AC33 Autres placements financiers</b>	<b>783 244 950</b>	<b>7 718 893</b>	<b>775 526 057</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	33 545 594	6 761 941	26 783 653
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	732 607 952	650 502	731 957 450
AC334 Autres prêts	13 994 535	28 976	13 965 559
AC336 Autres	3 096 869	277 474	2 819 395
<b>AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</b>	<b>4 807 395</b>	<b>0</b>	<b>4 807 395</b>
	<b>959 386 359</b>	<b>42 564 942</b>	<b>916 821 417</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>			
AC510 Provision pour primes non acquises	10 828 524		10 828 524
AC530 Provision pour sinistres (vie)	241 887		241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	64 398 984		64 398 984
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 275 770		4 275 770
	<b>79 745 165</b>	<b>0</b>	<b>79 745 165</b>
<b>AC6 Créances</b>			
<b>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>212 887 405</b>	<b>65 605 238</b>	<b>147 282 167</b>
AC611 Primes acquises et non émises	20 077 328	0	20 077 328
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	149 399 159	57 582 040	91 817 119
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	43 410 919	8 023 198	35 387 720
<b>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</b>	<b>18 565 350</b>	<b>7 429 407</b>	<b>11 135 943</b>
<b>AC63 Autres créances</b>	<b>40 945 285</b>	<b>1 402 258</b>	<b>39 543 029</b>
AC631 Personnel	1 186 734	2 211	1 184 525
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	36 182 722		36 182 722
AC633 Débiteurs divers	3 575 829	1 400 047	2 175 782
	<b>272 398 041</b>	<b>74 436 903</b>	<b>197 961 138</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>			
<b>AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse</b>	<b>97 625 459</b>		<b>97 625 459</b>
<b>AC72 Charges reportées</b>	<b>18 069 351</b>		<b>18 069 351</b>
AC721 Frais d'acquisition reportés	17 962 243		17 962 243
AC722 Autres charges à répartir	107 108		107 108
<b>AC73 Comptes de régularisation Actif</b>	<b>37 933 315</b>		<b>37 933 315</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	36 209 863		36 209 863
AC732 Estimations de réassurance	439 332		439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 284 120		1 284 120
<b>AC74 Ecart de conversion</b>	<b>1 993 494</b>		<b>1 993 494</b>
	<b>155 621 618</b>	<b>0</b>	<b>155 621 618</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 506 558 438</b>	<b>145 842 981</b>	<b>1 360 715 457</b>

## Bilan Consolidé au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES:</b>	
CP1 Capital social ou fonds équivalent	23 076 930
CP2'- Réserves consolidées	335 510 084
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<b>358 587 014</b>
CP6 Résultat consolidé de l'exercice	<b>21 055 608</b>
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	<b>379 642 622</b>
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	60
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	0
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>379 642 682</b>
<b>PASSIF:</b>	
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>	
PA23 Autres provisions	7 788 700
	<b>7 788 700</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	
PA310 Provision pour primes non acquises	107 487 095
PA320 Provision d'assurance vie	68 255 767
PA330 Provision pour sinistres (vie)	27 832 331
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	622 186 260
PA340 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)	243 587
PA341 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)	11 067 951
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	15 276 289
	<b>852 349 281</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	
	<b>20 206 533</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<b>22 412 291</b>
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	<b>10 739 338</b>
PA63 Autres dettes	<b>35 468 394</b>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	6 129 506
PA632 Personnel	10 319 712
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 178 977
PA634 Crédoiteurs divers	9 840 199
	<b>68 620 024</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>	
<b>PA71 Comptes de régularisation Passif</b>	
PA711 Estimations de réassurance	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	28 767 508
<b>PA72 Ecart de conversion</b>	
	<b>3 340 729</b>
	<b>32 108 237</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>981 072 774</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>	<b>1 360 715 457</b>

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

**L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2021**

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2021</u>	
<b>RTNV</b>	<b>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	.-/-	<b>-6 976 284</b>
<b>RTV</b>	<b>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</b>	.-/-	<b>3 271 993</b>
<b>PRNT1</b>	<b>Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>		
PRNT11	Revenus des placements	+	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	+	<b>83 777 614</b>
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 881 878
			<b>25 792 298</b>
<b>CHNT1</b>	<b>Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	2 319 078
			<b>38 411 760</b>
<b>CHNT2</b>	<b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	-	<b>48 265 380</b>
<b>PRNT2</b>	<b>Autres produits non techniques</b>	+	<b>5 272 801</b>
<b>CHNT3</b>	<b>Autres charges non techniques</b>	-	<b>2 582 383</b>
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>21 878 900</b>
<b>CHNT4</b>	<b>Impôts sur le résultat</b>	-	<b>817 991</b>
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>21 060 908</b>
<b>PRNT4</b>	<b>Gains extraordinaires</b>	+	
<b>CHNT5</b>	<b>Pertes extraordinaires</b>	-	5 300
	<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>-5 300</b>
	<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>21 055 608</b>
<b>CHNT6/PRN'</b>	<b>Effet des modifications comptables (nets d'impôt)</b>		
	<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>21 055 608</b>
	<b>Part du groupe dans le résultat consolidé</b>		<b>21 055 608</b>
	<b>Part des minoritaires dans le résultat consolidé</b>		<b>0</b>

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

**L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2021**

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes
		31/12/2021	rétrocessions 31/12/2021	31/12/2021
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	+	36 248 163	2 626 921	33 621 242
<b>PRV2 Produits de placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	+	7 367 022	0	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+			
		<b>7 367 022</b>	<b>0</b>	<b>7 367 022</b>
Reprise de corrections de valeur sur				
PRV23 placements	+	0	0	0
Profits provenant de la réalisation des				
PRV24 placements et de change	+	246 483	0	246 483
		<b>246 483</b>	<b>0</b>	<b>246 483</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	-	14 635 403	-2 050 032	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-/	6 287 211	0	6 287 211
		<b>20 922 614</b>	<b>-2 050 032</b>	<b>18 872 582</b>
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>				
CHV21 Provision d'assurance vie	./-/	8 853 352		8 853 352
		<b>8 853 352</b>	<b>0</b>	<b>8 853 352</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes</b>		<b>81 982</b>		<b>81 982</b>
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 588 040		6 588 040
Variation du montant des frais d'acquisition				
CHV42 reportés	./-/	0		0
CHV43 Frais d'administration	-	1 809 747		1 809 747
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	325	325
		<b>8 397 787</b>	<b>325</b>	<b>8 397 462</b>
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	-	665 792		665 792
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
Charges de gestion des placements, y				
CHV91 compris les charges d'intérêt	-	1 091 584		1 091 584
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0		0
Pertes provenant de la réalisation des				
CHV93 placements	-	0		0
		<b>1 091 584</b>	<b>0</b>	<b>1 091 584</b>
<b>Moins values non réalisées sur</b>				
<b>CHV10 placements</b>	-			
<b>Produits de placements alloués, transférés</b>				
<b>CHNT2 à l'état de résultat</b>	-			
<b>Sous total (résultat technique de</b>				
<b>RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>		<b>3 848 557</b>	<b>576 564</b>	<b>3 271 993</b>

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

**L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2021**

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2021</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
<b>PRNV1</b>	<b>Primes acquises</b>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	331 913 494	36 323 798	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	484 337	-895 159	1 379 496
			<b>332 397 831</b>	<b>35 428 639</b>	<b>296 969 191</b>
<b>PRNT3</b>	<b>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	+	48 265 380	0	48 265 380
<b>PRNV2</b>	<b>Autres produits techniques</b>	+	541 681		541 681
<b>CHNV1</b>	<b>Charge de sinistres</b>				
CHNV11	Montants payés	-	266 586 378	-14 972 893	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	16 485 139	634 608	17 119 747
			<b>283 071 517</b>	<b>-14 338 285</b>	<b>268 733 232</b>
<b>CHNV2</b>	<b>Variation des autres provisions techniques</b>	+/-	-616 549	0	-616 549
<b>CHNV3</b>	<b>Participation aux bénéfices et ristournes</b>		5 496 316	-331 184	5 827 500
<b>CHNV4</b>	<b>Frais d'exploitation</b>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-	49 447 027	0	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	385 734	0	385 734
CHNV43	Frais d'administration	-	27 825 925	0	27 825 925
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	9 331 139	9 331 139
			<b>77 658 686</b>	<b>9 331 139</b>	<b>68 327 547</b>
<b>CHNV5</b>	<b>Autres charges techniques</b>	-	10 480 807	0	10 480 807
<b>CHNV6</b>	<b>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	+/-	0	0	0
<b>RTNV</b>	<b>résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	+/-	5 114 116	12 090 399	-6 976 284

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	
Encaissements des primes reçues des assurés	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes	0
Variation des espèces reçus des cessionnaires	1 028 866
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-60 715 666
Produits financiers reçus	89 125 876
Autres mouvements	-33 035 268
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b>52 402 325</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-20 054 035
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	1 662 500
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b>-19 656 410</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	
Encaissements suite à l'émission d'actions	5 000 000
Encaissements provenant des actionnaires	14 374 501
Dividendes et autres distributions	-6 510 084
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i></b>	<b>12 864 417</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>45 610 332</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>	<b>52 015 127</b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b>97 625 459</b>

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES CONSOLIDE**  
**AU 31/12/2021**  
(chiffres arrondis en dinars)

	<b>Au 31/12/2021</b>
<b><u>Engagements reçus</u></b>	
cautions reçues	3 646 227
cautions agents généraux	2 575 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 221 227</b>
<b><u>Engagements données</u></b>	
cautions données	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800
<b>TOTAL</b>	<b>5 268 683</b>

**Groupe STAR ASSURANCES**  
**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2021**

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

**I- Rapport sur les états financiers consolidés**

**1. Opinion sur les états financiers consolidés**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **379 642 682 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 055 608 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2021, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Paragraphes d'observation**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA3- Provisions Techniques Brutes » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**4. Questions clés d'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**a. Evaluation des provisions techniques :**

***Description du point clé de l'audit***

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 852 349 281 dinars au regard d'un total bilan de 1 360 715 457 dinars, ce qui représente 63% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires du groupe.

***Réponses d'audit apportées***

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance»,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuair inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuair,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

**b. Evaluation des Placements**

***Description du point clé de l'audit***

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.



Au 31 Décembre 2021, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 959 386 358 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 42 564 942 dinars, soit un montant net de 916 821 416 dinars, représentant 67% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

### **Réponses d'audit apportées**

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **5. Rapport du conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,



sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## 7. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et



leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 18/04/2022

### Les commissaires aux comptes

**ECC MAZARS**

**Mohamed Hédi KAMMOUN**

**La Générale d'Audit et Conseil**

**Selma LANGAR**



## LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31/12/2021

### I- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2021 d'une société mère « STAR Assurances » et d'une société filiale « La Lyre immobilière » sous contrôle exclusif.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

#### 1-STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

Identité :

- Dénomination sociale : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- Date de constitution : Décembre 1958
- Capital social : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10 D chacune
- Siège social : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- Activité : Assurance et Réassurance toutes branches
- Registre de commerce : B 17339 1996 – Tunis
- Matricule fiscal : 0002388 P M 000
- E-mail : [star@star.com.tn](mailto:star@star.com.tn)
- Site web : [www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)



## 2- La Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » créée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 20 000 0000 DT divisé en 2 000 000 actions de 10 D chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

## 2- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

## 3- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et sa filiale (La Lyre Immobilière) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe STAR Assurances, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le groupe « STAR Assurances » a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2021.

La consolidation de la société la Lyre fait apparaître un écart de première consolidation nul.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- La Société mère : STAR



- *La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE*

#### **4- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS**

*Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.*

*Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.*

*L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.*

#### **5- LA DATE DE CLOTURE**

*Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des sociétés du groupe.*

#### **6- COMPTABILITE DES COMPTES**

*L'obligation pour la Société mère de publier des états financiers consolidés a pris naissance avec la création en juin 2021 de sa filiale « La Lyre Immobilière », autrement dit avec la genèse, en 2021, de l'entité comptable dénommée "Groupe STAR Assurances", une entité qui n'avait pas d'existence en 2020.*

*En conséquence, il n'y a pas de colonne comparative dédiée aux chiffres correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2021.*

